



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

# ANNALES

DU

## MAGNÉTISME ANIMAL.

N° VI.

---

---

### HISTOIRE

#### DU MAGNÉTISME ANIMAL.

(Sixième article.)

---

**L**A décision de la Faculté de Médecine n'eut pas le succès qu'elle s'en promettait. On ne vit qu'une partialité outrée; et les propositions de Mesmer, qu'il fit insérer dans le *Journal de Paris*, firent révolution dans les idées. Un homme qui s'annonçait de cette manière, un homme qui présentait tous les moyens de constater l'utilité d'une découverte ne pouvait être un charlatan : le charlatanisme craint le grand jour, et ce n'est qu'en s'enveloppant des

ombres les plus épaisses qu'il peut abuser un instant.

La conduite de la Faculté fut extrêmement sensible à Mesmer. Après tant de contradictions, après trois ans de dégoûts et de combats publics, n'être pas plus avancé que le premier jour, lui parut insupportable. Il se découragea entièrement, et résolut de quitter ses malades pour éviter de nouvelles tracasseries : il communiqua cette résolution à M. d'Eslon, qui la combattit vivement, et lui représenta avec force que l'opinion publique lui étant généralement favorable, il ne fallait pas céder devant les brigues de la jalousie. Mesmer ne fut que faiblement persuadé ; mais il consentit cependant à garder les malades qu'il traitait jusqu'au printemps prochain, à condition de ne plus en entreprendre de nouveaux. Enfin, il se décida à s'adresser directement au Gouvernement. M. d'Eslon se prêta avec la même complaisance, et sans craindre les foudres de la Faculté, s'occupa de nouer une négociation.

Cependant M. de Lassoigne, premier médecin du roi, déclara, sur ces entrefaites, et de manière à ne plus pouvoir se rétracter, qu'il était entièrement convaincu de l'existence et de l'utilité du Magnétisme animal. M. d'Eslon,

qui avait appris qu'il fallait particulièrement s'adresser à ce médecin, ne balança plus, et malgré quelques anciennes causes d'éloignement, soit par écrit, soit de vive voix, fit toutes les démarches nécessaires. Mesmer lui-même eut avec M. de Lassonne plusieurs entrevues.

Dans le commencement de cette négociation, M. de Lassonne était embarrassé pour dresser un plan. M. d'Eslon lui remit un Mémoire, dans lequel il exposait les intentions de Mesmer, qui demandait des commissaires, non pour examiner ses procédés, mais pour prendre connaissance des faits, et en rendre compte. Les résultats des procédés étant la meilleure preuve, et d'ailleurs la seule de leur utilité, M. de Lassonne trouva fort difficile de transgresser les règles ordinaires; règles qui veulent des commissaires inspecteurs et non des commissaires-enquêteurs. Cependant ayant enfin reconnu que ces propositions étaient acceptables, on convint du choix des commissaires. M. de Lassonne indiqua MM. d'Angevilliers, Saron, de Montigny, d'Aubenton, Bercher, Grandelas, Lory et Mauduit, tous membres de l'Académie ou de la Faculté.

Cette affaire, qui paraissait ne plus admettre

de difficultés, se termina cependant d'une manière bien extraordinaire : quelle que soit la cause qui ait influencé M. de Lassonne, je me bornerai à citer le fait. M. d'Eslon le pressant d'arriver à la conclusion, il lui dit que les commissaires désignés avaient trouvé la commission inadmissible : ce qui renvoyait à d'autres arrangements.

Mesmer eut la curiosité de pénétrer les véritables motifs des commissaires. Il employa pour cet effet des personnes sûres, et il apprit que les prétendus commissaires n'avaient entendu parler de rien !—Entièrement dégoûté, et voyant qu'il était repoussé de toutes parts, il signifia à ses malades que, devant quitter la France, ses traitemens finiraient le 15 avril suivant ( 1781 ).

Cette nouvelle effraya tous ceux qui avaient perdu confiance en la médecine ordinaire : le nombre en était grand, et parmi eux étaient tant de gens de distinction, que leurs alarmes pénétrèrent bientôt jusqu'au pied du trône. La REINE ne dédaigna pas de se mêler de cette affaire ; et elle fit dire à Mesmer qu'elle trouvait de l'inhumanité dans l'abandon de ses malades, et qu'il ne devait pas quitter la France de cette manière. Mesmer répondit que son

long séjour en France ne pouvait laisser aucun doute sur le délice qu'il avait de la préférer à tous les autres Etats, excepté sa patrie ; mais que, désespérant de voir une conclusion à l'affaire importante qui l'y avait conduit, il s'était décidé à profiter de la saison nouvelle pour faire des opérations, qu'à son grand regret il différerait depuis long-temps ; et que d'ailleurs il suppliait Sa Majesté d'examiner qu'il y avait jusqu'au 15 avril assez de temps pour prendre une détermination, si la nécessité d'en prendre une était parfaitement reconnue.

Quelques jours après, une personne de rang suffisamment autorisée, fit prier Mesmer et M. d'Eslon de venir s'entendre avec elle. La conférence dura quatre heures. Après bien des débats, Mesmer consentit, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup, à signer des propositions, qui furent à l'instant rédigées sous ses yeux. On va voir sous qu'elles formes vagues elles sont présentées.

Il est proposé :

Que le gouvernement nomme cinq commissaires, dont deux seulement médecins, les trois autres gens instruits, pour prendre les derniers renseignemens que l'on juge nécessaires, dans l'objet de ne laisser aucun doute sur l'existence

et l'utilité de la découverte du **MAGNÉTISME ANIMAL** ;

Que les commissaires examinent un nombre déterminé de malades traités par M. Mesmer ; lesquels malades seront indifféremment choisis dans ceux qui suivent encore les traitemens par le **MAGNÉTISME ANIMAL**, ou dans ceux qui ne les suivent plus ;

Que cet examen porte sur la suite des procédés de M. Mesmer. — Voici à-peu-près les questions que pourront faire les commissaires aux malades : 1° Quel était leur état avant d'être soumis aux traitemens du **MAGNÉTISME ANIMAL** ? — Les consultations et attestations des médecins de Paris ou autres pourraient être demandées à l'appui ; 2° quels effets ils ont senti pendant leurs traitemens, et quelle a été la marche de ces effets ? — Si l'on interrogeait quelques malades actuellement entre les mains de M. Mesmer, on examinerait les effets sensibles, tels que l'embonpoint, les bouffissures, obstructions devenues sensibles, etc. ; 3° s'ils ont pris des médicamens pendant le traitement par le **MAGNÉTISME ANIMAL** ? 4° dans quel état était leur santé lorsqu'ils ont quitté M. Mesmer ?

Que si le rapport des commissaires est favo-

nable à la découverte , le gouvernement reconnaîtra par une lettre ministérielle ,

- 1<sup>o</sup> Que M. Mesmer a une découverte utile ;
- 2<sup>o</sup> Que , pour récompenser M. Mesmer , et l'engager à établir et propager sa doctrine en France , le Roi lui donnera en toute propriété un emplacement qui puisse lui convenir pour y traiter , le plus avantageusement possible , des malades , et communiquer ses connaissances aux médecins ;
- 3<sup>o</sup> Que , pour fixer M. Mesmer en France , et reconnaître ses services , il lui sera accordé une pension viagère de 20,000 livres ;
- 4<sup>o</sup> Que S. M. exige de M. Mesmer qu'il reste en France jusqu'à ce qu'il ait suffisamment établi sa doctrine et ses principes , et qu'il ne puisse la quitter qu'avec la permission du Roi.

Il est encore proposé :

Que M. Mesmer jouisse des avantages qui lui seront accordés dès le moment que le gouvernement aura reconnu l'utilité de sa découverte ;

Que le Roi nomme une personne pour présider et veiller à l'établissement fait par M. Mesmer.

J'ai accepté ces propositions purement et



simplement ; mais à la condition expresse qu'elles seront exécutées pour le quinzième jour d'avril prochain ; époque à laquelle je ne serai plus engagé à rien , si les propositions ci-dessus n'ont pas été réalisées.

A Paris, le 14 mars 1781. *Signé* MESMER.

Plusieurs jours se passèrent après cette entrevue sans qu'il fût question de rien qui eût rapport à l'affaire. Le 28, M. de Maurepas fit appeler Mesmer , et lui annonça que le Roi voulait bien le dispenser d'être examiné par des commissaires, et lui accorda une pension viagère de 20,000 livres ; qu'il lui paierait en outre un loyer de 10,000 liv. pour la maison que lui Mesmer reconnaîtrait propre à former des élèves ; qu'au nombre de ces élèves, dont le choix dépendrait de Mesmer, s'en trouverait trois pour le gouvernement, et qu'on lui accorderait de nouvelles grâces, lorsque les élèves du gouvernement auraient reconnu l'utilité de sa découverte.

Ces propositions acceptées, le MAGNÉTISME ANIMAL eût triomphé sans aucun doute ; et nous ne pouvions que témoigner notre douleur de ce que Mesmer jugea à propos de les rejeter. Cependant , avant de le condamner , nous

devons exposer les raisons qui réglèrent sa conduite.

Les offres qui me sont faites, dit-il, me semblent pécher, en ce qu'elles présentent mon intérêt pécuniaire, et non l'importance de ma découverte comme objet principal. La question doit être absolument envisagée en sens contraire ; car, sans ma découverte, ma personne n'est rien.

J'ai toujours agi conformément à ces principes, en sollicitant l'accueil de ma découverte, jamais celui de ma personne. Si l'on n'y croit point à cette découverte, on a évidemment le plus grand tort de m'en offrir 50,000 l. de rentes ; si l'on y croit, le sort de l'humanité ne doit point être sacrifié à l'amour-propre de quelques savans, ni à la crainte de faire quelques dépenses indispensables.

Puisqu'on s'est élevé au-dessus des formes inutiles, il me paraît incompréhensible, ou tout au moins contradictoire, de penser à me faire juger par mes élèves ; cette clause d'ailleurs est rigoureusement inadmissible : peut-on prévoir quels intérêts dicteront leur jugement ? Que deviendrait par exemple la vérité, si l'on me donne pour élèves, commissaires et juges, MM. Malloët et Sollier ?

Quoique je me sois exposé patiemment à la dérision publique pendant quinze années consécutives, je n'en suis pas plus disposé à signer ma honte; et je regarderais comme très-avilissante pour moi, si elle était fondée, la supposition que je pourrais accepter 20, 30, 40 et même 100 mille livres de rente pour une vérité qu'au fond du cœur je saurais ne point exister, etc., etc.

Le ministre écouta ces raisons, les combattit, mais infructueusement. Mesmer fut inébranlable; et quoique nous ne puissions que louer le désintéressement et la grandeur d'âme qu'il montra dans toute cette négociation, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'elle se rompit de cette manière. On se sépara enfin, et de retour chez lui, Mesmer écrivit la lettre suivante à la REINE. Nous l'insérerons ici, parce qu'elle nous paraît propre à développer entièrement ses véritables intentions.

MADAME,

Je n'aurais dû éprouver que les mouvemens de la satisfaction la plus pure, en apprenant que VOTRE MAJESTÉ daignait arrêter ses regards sur moi; et cependant ma situation pèse douloureusement sur mon cœur. On a précédemment peint à Votre Majesté le projet que j'avais de quitter la France comme contraire à l'humana-

nité, en ce que j'abandonnais des malades à qui mes soins étaient encore nécessaires. Aujourd'hui je ne doute point qu'on n'attribue à des motifs intéressés mon refus indispensable des conditions qui m'ont été offertes au nom de Votre Majesté.

Je n'agis, Madame, ni par inhumanité, ni par avidité. J'ose espérer que Votre Majesté me permettra d'en placer les preuves sous ses yeux : mais avant toute chose, je dois me rappeler qu'elle me blâme ; et mon premier soin doit être de faire parler ma respectueuse soumission pour ses moindres désirs.

Dans cette vue, uniquement par respect pour Votre Majesté, je lui offre l'assurance de prolonger mon séjour en France jusqu'au 18 septembre prochain, et d'y continuer jusqu'à cette époque mes soins à ceux de mes malades qui me continueront leur confiance.

Je supplie instamment Votre Majesté de considérer que cette offre doit être à l'abri de toute interprétation recherchée.... C'est à Votre Majesté que j'ai l'honneur de la faire ; mais indépendante de toutes grâces, de toutes faveurs, de toute espérance autre que celle de jouir, à l'abri de la puissance de Votre Majesté, de la tranquillité et de la sûreté méritées, qui m'ont été accordées dans ses états depuis que j'y fais mon séjour ; c'est enfin, Madame, en déclarant à Votre Majesté que je renonce à tout espoir d'arrangement avec le gouvernement français, que je la supplie d'agréer le témoignage de la plus humble, de la plus respectueuse et de la plus désintéressée des défenses.

Je cherche, Madame, un gouvernement qui apperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire légèrement dans le monde une vérité qui, par son influence

sur le physique des hommes , peut opérer des changemens que , dès leur naissance , la sagesse et le pouvoir doivent contenir et diriger dans un cours et vers un but salutaire. Les conditions qui m'ont été proposées au nom de Votre Majesté ne remplissant pas ces vues , l'austérité de mes principes me défendait impérieusement de les accepter. Dans une cause qui intéresse l'humanité au premier chef, l'argent ne doit être qu'une considération secondaire.

Aux yeux de Votre Majesté , quatre ou cinq cent mille francs de plus ou de moins employés à propos ne sont rien : le bonheur des peuples est tout. Ma découverte doit être accueillie ; et moi récompensé avec une munificence digne du monarque auquel je m'attacherai. Ce qui doit me disculper sans réplique de toute fausse interprétation à cet égard , c'est que depuis mon séjour dans vos états , je n'ai tyrannisé aucun de vos sujets. Depuis trois ans je reçois chaque jour des offres pécuniaires ; à peine mon temps suffit à les lire , et je puis dire que , sans compter , j'en ai brûlé pour des sommes considérables.

Ma marche dans les états de Votre Majesté a toujours été uniforme ; ce n'est assurément ni par cupidité , ou par amour d'une vaine gloire que je me suis exposé au ridicule pressenti dont votre académie des sciences , votre Société royale et votre Faculté de médecine de Paris ont prétendu me couvrir tour-à-tour. Lorsque je l'ai fait , c'était parce que je croyais devoir le faire.

Après leur refus , je me suis cru au point que le gouvernement devait me regarder de ses propres yeux : trompé dans mon attente , je me suis déterminé à chercher ailleurs ce que je ne pouvais plus raisonnablement

espérer ici. Je me suis arrangé pour quitter la France dans le mois d'avril prochain; c'est ce qu'on appelle inhumanité, comme si ma marche n'avait pas été forcée.

Dans la balance de l'humanité, vingt ou vingt-cinq malades, tels qu'ils soient, ne pèsent rien à côté de l'humanité entière; et pour faire l'application de ce principe à une personne que Votre Majesté honore de sa tendresse, ne puis-je pas dire que donner à la seule madame la duchesse de Chaulnes la préférence sur la généralité des hommes, serait au fond aussi condamnable à moi, que de n'apprécier ma découverte qu'en raison de mes intérêts personnels?

Je me suis déjà trouvé, Madame, dans la nécessité d'abandonner des malades qui m'étaient chers, et à qui mes soins étaient encore indispensables; ce fut dans ce tems que je quittai les lieux de la naissance de Votre Majesté; ils sont aussi ma patrie! Alors pourquoi ne m'accusa-t-on pas d'inhumanité? Pourquoi, Madame? parce que cette accusation grave devenait superflue; parce que l'on était parvenu, par des intrigues plus simples, à me perdre dans l'esprit de votre auguste mère et de votre auguste frère.

Celui, Madame, qui toujours aura comme moi présent à l'esprit le jugement des nations et de la postérité; celui qui se prépare sans cesse à leur rendre compte de ses actions, supportera, comme je l'ai fait, sans orgueil, mais avec courage, un revers aussi cruel. Car il saura que, s'il est beaucoup de circonstances où les rois doivent guider l'opinion des peuples, il est encore un plus grand nombre où l'opinion publique domine irrésistiblement sur celle des rois. Aujourd'hui, Madame, on me l'a assuré au nom de Votre Majesté, votre

auguste frère n'a que du mépris pour moi. Eh bien ! quand l'opinion publique aura décidé , il me rendra justice : si ce n'est pas de mon vivant , il honorera ma tombe de ses regrets. Sans doute l'époque du 18 septembre que j'ai indiquée à Votre Majesté lui paraîtra extraordinaire : je la supplie de se rappeler qu'à pareil jour de l'année dernière il ne tint pas aux médecins de vos états qu'un de leurs confrères , à qui je dois tout , ne fût déshonoré à mon occasion ; ce jour-là fut tenue l'assemblée de Faculté de médecine de Paris, où furent rejetées mes propositions. Et quelles propositions ! Votre Majesté les connaît. J'ai toujours cru , Madame , et je vis encore dans la persuasion qu'après un éclat aussi avilissant pour les médecins de votre ville de Paris, toute personne éclairée ne pouvait plus se dispenser de fixer les yeux sur ma découverte , et que la protection de toute personne puissante lui était dévolue sans difficulté. Quoiqu'il en soit , au 18 septembre prochain , il y aura un an que j'aurai fondé mes soins sur les soins vigilans et paternels du gouvernement. A cette époque , j'espère que Votre Majesté jugera mes sacrifices assez longs , et que je leur ai fixé un terme ni par inconstance , ni par humeur , ni par inhumanité , ni par jactance. J'ose enfin me flatter que sa protection me suivra dans les lieux où ma destinée m'entraînera loin d'elle ; et que digne protectrice de la vérité , elle ne dédaignera pas d'user de son pouvoir sur l'esprit d'un frère et d'un époux pour m'attirer leur bienveillance.

Je suis , etc. etc.

A.

( La suite au prochain Numéro. )

## C U R E S.

## TRAITEMENT D'UNE OPHTHALMIE SANGUINE.

**M.** HÉBERT, fils du notaire de ce nom, au Merlerault, département de l'Orne, âgé de dix-neuf ans, était à Paris en janvier 1814, comme conscrit destiné à être incorporé aux grenadiers de la Garde. Il est d'une haute stature, taillé en Hercule, d'une force extraordinaire et d'une santé à toute épreuve. Son tempérament paraît être le *bilio sanguin*.

Il vint me trouver un jour ayant l'œil droit très-rouge. Je lui en demandai la cause. « Je travaille trop, me dit-il; on me fait passer les nuits à écrire à la caserne, et depuis quelque temps cette rougeur disparaît et revient alternativement : si je pouvais avoir quelques jours de repos, je suis persuadé qu'elle disparaîtrait sans retour. »

Je lui proposai de le magnétiser : il s'y prêta en riant, mais comme une personne qui n'y ajoute aucune confiance.



Le lendemain, il revint chez moi : il avait l'œil plus rouge que la veille, et ne pouvait plus supporter l'impression de la lumière. Il vint me demander des conseils, ayant en moi, me dit-il, beaucoup de confiance. Je l'en remerciai ; mais n'étant pas médecin, je ne lui prescrivis rien par moi-même. Je le mis en rapport avec un somnambule, qui lui ordonna des sangsues à la tempe.

Les deux jours suivans, je ne le revis pas ; inquiet de son éloignement et de son silence, je montai chez lui, le 2 février, hôtel de Warwick, rue du Petit-Reposoir.

Je trouvai dans sa chambre un grand nombre de personnes, des domestiques, des voisins, une garde malade, et tous les appareils de la médecine. Il était couché, les rideaux clos, la tête enveloppée. On me dit qu'il avait passé une très-mauvaise nuit ; qu'il avait eu un délire effroyable ; que quatre personnes pouvaient à peine le contenir ; que le médecin avait déclaré qu'il allait faire une maladie, nommée *fièvre maligne nerveuse*.

Que devais-je faire dans une situation aussi délicate ? abandonner mon jeune ami aux soins de la seule médecine, ou bien y ajouter les secours du Magnétisme. La confiance qu'il

m'avait montré me détermina sur-le-champ; j'avais lieu d'espérer d'ailleurs que son médecin approuverait que mes efforts se joignissent aux siens dans un traitement de cette importance.

Je m'approchai tout doucement du lit; on voulut m'arrêter: « Monsieur, ne le réveillez pas; si les crises le reprennent encore, nous ne sommes assez ici pour le tenir. »

Je lui plaçai la main sur le creux de l'estomac en le touchant à peine, et sans lui rien dire, mais avec la ferme volonté de provoquer une des crises dont on venait de me parler. A peine une minute écoulée, il s'écria: Oh! que vous me faites de mal! Je laissai la crise s'établir pour preuve de l'empire que j'avais pris sur lui; et pour seconde preuve, je lui serrai fortement le poignet, en lui disant: Calmez-vous! A l'instant tous les muscles se distendirent. Il retomba comme affaissé sur son lit. Je replaçai la main sur le creux de l'estomac avec la volonté de le calmer entièrement, d'établir entre nous un rapport de confiance et de déterminer chez lui le somnambulisme.

Après quelques minutes, comme il était parfaitement tranquille, et que son œil sain était fermé (l'autre était recouvert d'un ban-

deau), je ne doutai pas d'avoir obtenu le sommeil magnétique. Je hasardai cette question : Eh bien, Hébert, comment êtes-vous ? — Bien, Monsieur : vous m'avez fait d'abord du mal ; mais à présent votre main me fait un bien infini. Savez-vous dans quel état vous êtes ? — Non, Monsieur ; mais je sens que je suis bien. — Vous dormez, mon ami, du sommeil dont vous avez vu dormir plusieurs personnes chez moi ; je vais vous le prouver. Me voyez-vous ? — Oui, Monsieur. — Cependant vous avez les yeux fermés ? — Cela est vrai, je n'y faisais pas attention. — Prenez cette paire de gants. — Je la tiens. — Je veux qu'elle vous pèse une livre. — C'est singulier, comme elle devient lourde. — Dix. — Je puis à peine la lever. — Cent. — Je ne puis plus la remuer du tout. — Mon ami, je vous fais subir cette épreuve, pour m'assurer que vous êtes passé sous mon pouvoir : je suis enchanté que vous soyez entré dans cet état, parce que vous pouvez juger de l'intérêt que je vous porte. — C'est vrai, Monsieur ; je vois que vous avez beaucoup d'amitié pour moi. — M'accordez-vous votre confiance ? — Oui, toute entière. — Cela étant, voyez quelle est la cause de votre maladie. — Ah, je vois ! Le nerf optique,

irrité par l'inflammation de l'œil , a communiqué la même irritation, par sympathie, à tout le système nerveux ; c'est ce qui est cause de ma fièvre et du délire que j'ai eu cette nuit. — C'est bien , mon cher ami ; je ne veux pas vous fatiguer pour le moment ; je reviendrai ce soir. Rentrerez-vous facilement dans l'état où vous êtes? — Oh! oui, Monsieur, quand il vous plaira. — N'aurez-vous pas d'autres crises d'ici à cette époque? — Non, Monsieur. — Ce soir je reviendrai , je vous toucherai l'estomac ; il faudra dormir aussitôt. — Je vous le promets. Je le réveillai alors. L'auditoire s'était à peine aperçu de notre conversation. Et après quelques propos insignifiants, je pris congé lui.

Le soir j'y retournai ; il était assis à côté de son feu, seul , avec sa garde. Elle dit que la journée avait été meilleure. Je m'approchai de lui , je le touchai à l'estomac ; il entra de suite en somnambulisme. Je lui fis plusieurs questions relatives à sa santé et au traitement à suivre : il me répondit avec une assurance qui me prouva que je pouvais m'en rapporter à lui.

Cela fait , je lui dis de me donner une plume et de l'encre ; il ouvrit son secrétaire , et en tira ce que je lui demandai. Ecrivez, ajoutai-

je, l'état de votre santé sur cette feuille de papier, et les remèdes que vous aurez à faire.

Il écrivit ce qui suit (1) :

2 février 1814.

*La conjonctive de l'œil est très engorgée ; la douleur répond jusqu'au derrière de la tête.*

*Saignée copieuse au bras droit. Si le lendemain la conjonctive est dégorgée, et que la douleur intérieure existe toujours, on appliquera les sangsues au nombre de cinq ; savoir : deux à la paupière inférieure et trois à la tempe.*

*Soir et matin, lavemens avec la graine de lin, bains de pieds soir et matin ; on mettra dans chaque bain une forte poignée de sel gris.*

*Sirop d'orgeat délayé dans l'eau fraîche pour boisson.*

*Régime : laitage, pommes cuites, abstinence de viande.*

Je lui demandai s'il consentirait à faire tout

---

(1) Ce qui est imprimé en italique est écrit par le malade lui-même en état magnétique : les pièces originales sont entre nos mains.

ce qu'il venait de s'ordonner, lorsqu'il serait éveillé? Il m'assura que oui, en ajoutant que, même en état de veille, sa confiance en moi était si grande, que, si l'ordonnance était de moi, et qu'on le lui dit, il l'exécuterait ponctuellement.

Je l'éveillai, et lui fis voir son écriture. Il la reconnut, et sembla fort étonné. Je lui dis alors : Vous avez un médecin, faites-lui voir cette ordonnance; et s'il l'approuve, priez-le de vous saigner demain matin. Il le voudra d'autant mieux, me répondit-il, qu'il m'a dit ce matin que telle était son intention. — Tant mieux, ajoutai-je; je viendrai demain matin pour voir votre médecin, et causer avec lui.

Le lendemain, 3 février, je me hâtai d'aller visiter mon malade, et lui demander l'effet de sa saignée. — Le médecin n'a pas voulu la faire. — Et pourquoi donc? il l'avait ordonnée lui-même. — Oui; mais quand il a su que j'avais été magnétisé, et que mon ordonnance lui a été présentée, il s'est emporté contre vous, et il est sortit, en disant qu'il ne remettrait plus les pieds dans la maison.

Désolé de ce contre-temps, qui me semblait ne venir que d'un malentendu, je dis à la garde de l'aller chercher de suite, en le priant

de venir, que je désirais vivement de lui parler. Il était sorti, et ne devait rentrer que pour dîner.

Je dis au malade de ne rien faire jusqu'à 4 heures; que je reviendrais, et que je le priais de faire inviter son médecin à venir, afin que nous puissions nous entendre sur la suite de ce traitement. La garde malade trouva le médecin à table : elle fit ma commission; mais il refusa obstinément de vouloir se rencontrer avec moi.

Que faire dans une circonstance aussi difficile et aussi délicate ? Fallait-il abandonner le malade comme le faisait son médecin ? Le temps pressait, il souffrait davantage, la saignée ordonnée la veille par lui et par le somnambule, n'avait pas été faite : la maladie faisait des progrès.

Je pris le parti d'endormir le somnambule. — Que faut-il faire, mon ami ? votre médecin ne veut pas consulter avec vous en sommeil. — Eh bien ! Monsieur, nous passer de lui ; je n'en ai pas besoin, et je vous donne ma parole que je me guérirai tout seul : il faut envoyer chercher un chirurgien seulement pour me saigner.

Je lui présentai une plume, et lui ordonnai d'écrire sa consultation. La voici :

*La saignée au bras droit est indispensable ; le brouillard répandu dans l'œil qui , dans ce moment-ci couvre la cornée , ne disparaîtra que lorsque la saignée aura été faite ; il faut continuer le traitement d'hier : au surplus, on peut ajouter aux boissons de la limonade cuite.*

Le 4 février, la saignée fut faite : il éprouva un soulagement subit.

Le 5, la douleur intérieure était un peu revenue ; il me fit écrire sous sa dictée :

*Il faut mettre les sangsues, ordonnées le 2 février, ce soir à neuf heures.*

Le 6, il était beaucoup mieux ; il ordonna des lavemens et des bains de pieds.

Le 7, il me pria d'écrire sur sa feuille de traitement :

*L'œil est guéri ; il ne faut plus que des précautions : un bandeau pour empêcher l'irritation causée par le froid ; un peu de limonade de temps à autre ; et se sevrer de viande encore quelques jours.*

Le 8, il écrivit, en état de veille, une lettre à son père, dont il voulut bien me remettre l'extrait suivant, signé de lui :



*Extrait d'une lettre à mon père , du 8  
février , 1814.*

Je fus atteint, il y a environ vingt jours, d'une ophthalmie sanguine, peu caractérisée, et qui disparut à-peu-près au bout de deux jours; obligé de me rendre à ma caserne et de passer la nuit dans un travail pénible, la fatigue rappela le sang à l'œil droit, celui qui d'abord était malade; l'ophthalmie reparut et prit alors des symptômes différens de ceux qu'elle avait eue d'abord. Je ressentis des douleurs cuisantes, et dans deux jours je me vis entièrement privé de cet œil. Je fus trouver M. Ducommun qui, par l'intermédiaire d'une aimable somnambule, me fit ordonner les sangsues. Surpris autant que satisfait de la consultation de ce jeune docteur, je revins chez-moi, bien résolu de faire ce qui m'était ordonné, je le fis en effet le soir même; mais les réflexions naturelles qu'entraîne après elle une chose aussi extraordinaire, et que je fis lorsque je fus revenu de mon premier étonnement, je devins incrédule, et par conséquent j'arrêtai les effets des remèdes. Le lendemain je retournai voir la somnambule, qui essaya de

m'endormir, mais ne put y parvenir entièrement. Le soir, sur les dix heures, lorsque je fus retiré, j'éprouvai des douleurs inouïes, des convulsions nerveuses, et je tombai dans un abattement semblable à un évanouissement; un médecin fort emporté fut appelé près de moi, il me fit entrevoir que j'allais faire une fièvre maligne, et qu'il fallait de suite commencer un traitement; c'était un samedi après midi, époque depuis laquelle jusqu'au dimanche onze heures du matin, j'éprouvai cinq crises, toutes aussi violentes que la première. M. Du Commun vint me voir sur les deux heures à-peu-près, se fit rendre compte de mon état, et pour en juger plus sainement, provoqua une sixième crise, et l'arrêta sur-le-champ; depuis cet instant, et j'en ignore encore la raison, il m'endort à volonté, me réveille de même, et fait, en un mot, de moi tout ce qu'il veut. Mais pour en revenir au docteur, il me fit une seconde visite et me trouva toujours dans le même état; alors il résolut de faire une saignée, et la fit lui-même: elle me calma un peu sans ôter l'inflammation de l'œil, ni même diminuer la douleur de la tête; je craignis qu'il ne me trainât en longueur, et dès-lors il perdit ma

confiance : d'ailleurs, j'avais besoin de quelqu'un à qui je pusse ouvrir mon cœur, et par-là, diminuer la cause morale de la maladie. Je ne pouvais m'adresser à personne mieux qu'à M. Du Commun, et ce fut lui qui dès ce moment devint mon seul médecin, ou pour mieux dire, le seul être dont je pusse supporter la présence avec plaisir. Lorsque je le voyais, j'oubliais mon mal, et ne pensais plus qu'à faire ce qu'il me disait. Nous résolûmes dans notre sagesse endormie, de réitérer la saignée, d'employer les lavemens, les bains de pieds, et en général toutes les émulsions rafraîchissantes dont l'usage était d'une absolue nécessité ; le docteur appelé pour effectuer la saignée, instruit qu'elle était ordonnée par un magnétiseur, refusa formellement de la faire, quoique la veille il fut convenu qu'elle était nécessaire. Il tonna alors à grands cris contre le magnétisme ; il se permit quelques sorties injurieuses contre M. Du Commun ; je les réprimai vivement, et pour trancher au plus court, nous nous séparâmes fort mécontents l'un de l'autre, et il ne revint plus, Dieu soit béni. Cela me causa une émotion et me rendit plus malade jusqu'au soir où je vis M. Du Commun, et alors je fus mieux. Je

me fis saigner par un autre chirurgien, me fit mettre cinq sangsues à la tempe, et depuis ce moment j'ai toujours été de mieux en mieux.

Tu diras, je pense, qu'il te faudrait voir pareille chose pour le croire; j'ai été de même, mais ton incrédulité augmentera encore bien davantage lorsque tu sauras que les ordonnances que j'ai suivies, et qui ont opéré ma guérison, étaient de ma façon; qui plus est, qu'elles étaient écrites en dormant, que j'avais employé des mots dont je ne connaissais pas la portée; mais ici je m'arrête, car je finirais par t'en dire si long que tu ne me croirais plus.....

En conséquence, je me résume en disant que rien n'est au-dessus de ce qui met la nature en rapport avec elle même, et l'homme à portée de se juger. Mais en tout et par tout:

*Cui fidas vide.*

Adieu, etc., etc.

HÉBERT, fils.

Paris, 8 février 1814.

Il est à remarquer dans ce traitement que, depuis que Hébert a été magnétisé, les convulsions nerveuses ont cessé entièrement, et

que la fièvre maligne annoncée par le médecin n'a pas eu lieu.

Il était d'une lucidité admirable : quand il put sortir de sa chambre et venir passer les soirées chez moi, c'était une foule de consultants qui se pressaient autour de lui : mes autres somnambules mêmes lui demandaient des conseils ; j'en ai profité pour plusieurs personnes, et principalement pour mon fils, dont je rapporterai le traitement dans la suite.

Trois ou quatre jours s'étaient à peine écoulés depuis qu'il avait écrit à son père, que sa guérison était achevée, nous suivions encore seulement le régime alimentaire, lorsqu'il s'écria dans son sommeil : Je vois un petit globe de sang dans l'œil droit. Je lui fis ouvrir l'œil ; il en écarta lui-même la paupière inférieure : nous y regardâmes tous ; les uns croyaient voir quelquefois ; les autres disaient ne rien voir du tout ; mais il insista en assurant qu'il lui était tombé quelque chose dans l'œil qui lui faisait mal.

Je lui fis prendre la plume, suivant notre usage, et il écrivit :

*Il existe dans l'œil une petite boule de sang coagulé occasionné par l'irritation d'un corps étranger qui s'est introduit dans l'œil :*

*il faut, pour la combattre, l'application d'un cataplasme émollient et rafraîchissant, composé de mie de pain de seigle trempée dans une décoction d'eau de guimauve. Si, dans deux jours, le sang coagulé n'était pas dissous, on appliquerait une sangsue sous l'œil, directement à l'endroit affecté ; on aura soin de laisser couler le sang le plus long-temps possible, et d'en provoquer l'écoulement par le moyen de l'eau tiède : continuer le régime prescrit avec exactitude.*

Nous en étions là de son traitement, lorsque, le lendemain matin, la maîtresse de la maison où il demeurait m'envoya en toute hâte un domestique pour me prévenir que M. Hébert venait d'être arrêté ; que deux agens de police étaient montés dans sa chambre ; qu'ils l'avaient forcé de s'habiller de suite, et que, sans écouter ses réclamations ni l'observation qu'il était malade, ils l'avaient emmené avec son cataplasme sur l'œil : je courus ; mais j'eus beau faire des questions aux personnes de la maison qui l'avaient vu partir, on n'avait point eu la présence d'esprit de demander à ces agens où ils comptaient conduire M. Hébert.

Que l'on se figure mon anxiété : mon malade m'était enlevé au moment où il avait peut-être

le plus besoin de moi. J'avais tout à craindre, une rechute, des accidens funestes : on verra tout-à-l'heure combien mes craintes étaient bien fondées.

Je me mis en quête à la police : point de renseignemens. Je courus chez tous les amis : point de lettres de lui. Je me disais aussi : s'il lui était possible de m'écrire, il le ferait sans doute. Enfin, après quinze jours de recherches inutiles et d'attente pénible, je reçus de lui une lettre, dans laquelle il m'annonça qu'il avait été arrêté comme conscrit réfractaire ; que, sans plus amples éclaircissemens, il avait été jeté dans un cachot humide et froid, couché sur la paille pour tout lit et toute couverture ; que la fièvre l'avait repris ; que l'ophtalmie était revenue ; que les accidens avaient diminué peu-à-peu ; qu'il était guéri, mais qu'il avait perdu l'œil droit, et qu'il était borgne.

Borgne ! est-il possible ? est-ce là l'issue de mes travaux, le résultat de mes soins, la récompense de mon zèle ? Tout n'est pas plaisir dans la pratique du Magnétisme. Je crois cependant que j'ai fait ce que j'ai pu faire ; je ne me reproche rien : en sera-t-il de même du public, de ses parens, de lui-même ? Quand je

m'excuserai près d'eux, croiront-ils à l'exactitude de mes récits ? ne me diront-ils pas que j'eusse mieux faits de laisser leur fils dans les mains de son médecin ? et s'ils me le disent , n'en serai-je pas profondément blessé ? enfin , si l'histoire de ce traitement se terminait ici , comme il eût pu arriver , ne serais - je pas blâmé par les magnétiseurs aussi ? ne trouveront-ils rien à redire à tout ce que j'ai fait ? m'assureront-ils que j'ai toujours agi de la meilleure manière possible ? Je ne sais ; mais je suis enchanté, pour mon jeune ami et pour moi, d'avoir encore quelque chose à y ajouter.

DU COMMUN.

*( La suite au prochain Numéro ).*



---



---

## ANALYSES D'OUVRAGES, THÉORIES, etc.

---

### SUITE DES PROCÉDÉS MAGNÉTIQUES.

**J'**AI développé, dans le 4<sup>e</sup> Numéro, les procédés généraux du Magnétisme. Avant d'examiner plus particulièrement les résultats de ces procédés, il me reste à indiquer les effets de certaines substances magnétisées.

XIII. On magnétise du fer, du bois, du verre, de l'eau, etc., etc., et en général toutes les substances quelconques. Un objet ainsi magnétisé calme les douleurs par l'application, et produit quelquefois des effets curatifs.

Soit que l'on considère l'action magnétique comme produite par un *fluide*, ou par la *chaleur animale*, ou simplement par un *mouvement communiqué*, le corps magnétisé doit modifier l'action, en la transmettant (1). Aussi

---

(1) Les effets sont très-variés. On lit dans les *Annales de la Société de Strasbourg*, qu'un malade, en passant

L'expérience nous apprend-elle que certaines substances augmentent cette action, tandis que d'autres l'affaiblissent, et peuvent même la rendre nuisible (1). Ces résultats sont au reste dépendans de l'analogie plus ou moins grande qui existe entre le malade et l'objet magnétisé. Par exemple, le fer et l'acier sont nuisibles à certaines personnes nerveuses (2), tandis qu'avec d'autres, on peut s'en servir sans danger; le cuivre fait éprouver à plusieurs malades des sensations douloureuses; le verre est généralement favorable, etc., etc.

M. de Puységur s'est souvent servi de bou-

sous un arbre magnétisé, sentait comme une grêle de petites pierres qui lui tombaient sur la tête. *Voyez les Annales de la Société de Strasbourg, tome 5, page 249, cure du chevalier Deslandes.*

(1) On trouve des exemples frappans de ces phénomènes, dans un ouvrage fort intéressant qui vient de paraître. C'est le traitement d'une jeune personne chez qui la nature seule a produit tout les effets du Magnétisme. Ce fait, constaté par quatre fameux médecins, est revêtu de l'authenticité la plus absolue. Il ne peut qu'être très-intéressant et très-instructif pour les personnes qui connaissent le Magnétisme. Nous en donnerons l'analyse dans le prochain numéro.

(1) *Voyez le second numéro de ces Annales, pag. 69.*

teilles magnétisées comme d'un puissant secours. M. Deleuze, dans son *Histoire critique du Magnétisme*, raconte les bons effets qu'il en a éprouvé ; et je vais citer, à l'appui de ces faits, ce qui vient de m'arriver il y a quelques jours.

Je magnétise en ce moment une personne à qui une humeur âcre mobile occasionne souvent de violentes douleurs de tête, lorsqu'elle vient s'y fixer. Dernièrement, après avoir fait de vains efforts pour attirer cette humeur vers la partie inférieure, je m'avisai d'avoir recours au verre pour renforcer mon action. Je pris donc une bouteille ; et, après l'avoir magnétisée, je l'appliquai sur la tête de mon malade, que je continuai de magnétiser, concentrant particulièrement, comme auparavant, mon action sur la tête. L'humeur se déplaça, coula dans les jambes, et après quelques minutes, les douleurs cessèrent entièrement.

J'ai eu plusieurs occasions semblables de constater que le verre employé comme conducteur renforçait l'action magnétique.

XIV. On magnétise un objet quelconque, en le prenant entre les mains et concentrant sur lui l'attention et la volonté.

Quelques magnétiseurs emploient des pro-

cédés différens : les uns tiennent l'objet d'une main, et de l'autre font des *passes* autour ; les autres font des *passes* alternativement des deux mains : mais tous ces procédés concourent au même but, et on peut s'en servir indifféremment.

XV. De tous les corps magnétisés, celui qui produit les effets les plus salutaires, et, si j'ose le dire, les plus miraculeux, c'est l'eau (1) : prise journellement par un malade, elle remplace avec avantage les médicamens qui lui sont nécessaires. Pour l'un, elle est tonique ; pour l'autre, purgative, etc., etc. : quelques-uns lui trouvent un goût agréable ; tous la boivent avec plaisir.

On magnétise l'eau en tenant d'une main le vase qui la contient, et faisant avec l'autre des *passes* autour de ce vase.

XVI. Pour ne point m'écarter de mon sujet, je donnerai par la suite les résultats de plu-

---

(1) « Cette eau produit des effets surprenans, » dit M. Deleuze. J'ai vu plus de vingt fois de suite, un malade être purgé sept ou huit fois dans la journée, sans aucune colique, en buvant une bouteille d'eau magnétisée, etc., etc. *Histoire critique du Magnétisme*, tom. 1, p. 119.

sieurs expériences curieuses que j'ai faites sur les propriétés de diverses substances magnétisées. Mais ce que je recommande à l'attention, ce sont particulièrement les conseils suivans :

Lorsque vous occasionnerez une crise quelconque à un malade , *il est essentiel de ne point le laisser toucher par personne ;* car la *SENSIBILITÉ* acquiert alors un développement, une délicatesse qui lui rendent insupportable tout espèce d'attouchement étranger. Ce phénomène ne se présente cependant point chez tous les malades ; mais comme les exceptions en sont très-rares , une sévère attention peut seule faire éviter des résultats souvent très-fâcheux.

Evitez sur-tout avec soin que votre malade soit magnétisé par une troisième personne sans votre consentement ; car la différence d'action , troublant les mouvemens internes , pourrait rendre nul le bien que vous auriez déjà fait, et occasionner au malade des accidens qui retarderaient, et quelquefois même rendraient impossible sa guérison. Si vous êtes forcé de vous faire suppléer par un autre magnétiseur ( ce que je ne conseille jamais, à moins d'une absolue nécessité ), il faut commencer par le magnétiser lui-même pour éta-

blir le rapport , et ensuite essayer s'il fait du bien au malade ; car les phénomènes les plus dignes de l'attention sont la sympathie et l'antipathie singulières que les malades magnétisés ressentent pour certaines personnes. L'antipathie peut aller à un point tel , que la présence de celui qui la produit fait mal , et qu'on est obligé de le fuir (1). Je donnerai dans ces **Annales**, plusieurs observations intéressantes à ce sujet. Je me borne en ce moment à conseiller (d'après la fâcheuse expérience que j'ai acquise), de ne jamais vouloir surmonter ces antipathies, et d'éviter avec soin de faire trouver ensemble les personnes qui en sont l'objet.

C'est particulièrement dans l'état de somnambulisme que nous trouverons des exemples curieux de ce phénomène. Mais abordons enfin cette crise intéressante.

XVII. Plusieurs procédés particuliers paraissent propres à produire plus promptement le somnambulisme , les voici :

Après avoir magnétisé le malade à *grands*

(1) Voyez pour un exemple frappant d'antipathie , la cure du petit Hébert , par M. de Puységur. Paris , chez J.-G. Dentu ; 1813.

*courants* pour établir le *rappor*t, placez-vous à côté de lui , et posez lui le pouce et le doigt du milieu sur les yeux , que vous lui ferez fermer, de cette manière, le doigt dit indicateur se trouvera sur la racine du nez ; mettez l'autre main en opposition sur l'occiput. Après avoir concentrée l'action quatre à cinq minutes, descendez une main sur le creux de l'estomac , et faites glisser l'autre de l'occiput sur le front de manière que le pouce et l'index couvrent les yeux. Après avoir gardé cette seconde position quatre à cinq minutes, vous reprendrez la première , et ainsi de suite.

Ce procédé produit en général beaucoup d'effet ; et j'ai obtenu , en m'en servant , plusieurs somnambules en moins d'un demi-quart d'heure de Magnétisme. Il est même trop fort pour quelques personnes, ce que vous reconnaîtrez facilement à l'agitation qu'il produira ; alors, calmez le malade, magnétisez-le un instant à grands courants pour rétablir l'équilibre , et posez ensuite le sommet de vos doigts réunis en pointe, une main sur la racine du nez , l'autre sur le cœur ; quittez et reprenez cette position en faisant des passes dans l'intervalle de la tête à l'estomac. Ce

dernier procédé, quoique plus doux que le précédent, produit souvent un plus grand effet sur les personnes délicates.

Il est rare qu'on obtienne le somnambulisme le premier jour; il faut quelquefois beaucoup de patience, et très-souvent il est produit au moment où on ne l'attend plus. J'ai magnétisé pendant trois mois une jeune personne que le sang incommodait; le Magnétisme lui faisait beaucoup de bien, mais elle ne devenait pas somnambule; lassé par un aussi grand laps de temps, je perdais courage, lorsque tout-à-coup elle entra dans cette *crise*, et fut très-lucide.

M. de Puységur cite dans un de ses ouvrages, une dame qu'il fallut magnétiser un an pour faire entrer en somnambulisme, seul état qui pût la guérir d'une maladie cruelle.

XVIII. Il arrive souvent que le malade, avant d'arriver au somnambulisme complet, passe par plusieurs nuances que je vais indiquer. La première est un sommeil plus doux, plus agréable que le sommeil ordinaire; le malade, en se réveillant, se sent mieux portant et conserve un agréable souvenir de l'état dont il sort. Lorsque vous obtiendrez cet effet, attendez que le malade se réveille de lui-même.



Cependant, si cet état se prolongeait, vous pourriez l'en tirer sans inconvénient après une heure ou une heure et demie. — La seconde nuance est un état d'engourdissement qui force le malade à fermer les yeux qu'il ne peut plus ouvrir; il en est qui prévoient le terme de cet état, dont on peut les tirer à volonté en leur passant légèrement les doigts sur les yeux. — La troisième nuance est un commencement de somnambulisme; le malade voit quelque chose de son mal, mais il n'y a aucune certitude dans ce qu'il peut dire: il entend et répond à tout le monde. Ces deux dernières nuances se nomment demi-crisis. — Enfin, le malade ne peut plus ouvrir les yeux, il n'entend personne que son magnétiseur; l'attouchement des objets extérieurs le blesse s'ils n'ont été magnétisés; il voit son mal, sent les remèdes qui lui sont nécessaires, ne se souvient plus éveillé de ce qu'il a vu en crise; alors il est somnambule, ou en état de *crise parfaite* (1).

---

(1) Il est quelques malades qui voyent leur mal, sans être isolés, et qui se rappellent ce qu'ils ont dit en se réveillant. Le somnambulisme est alors imparfait, et ses résultats incertains. Croire aveuglément ce que dit alors le malade, pourrait entraîner de graves inconvénients.

C'est dans le somnambulisme que se développe ce *sens nouveau* dont l'existence est incontestable et auquel on a donné le nom d'INSTINCT. Mais on s'abuserait si l'on croyait qu'il se développe également chez tous les somnambules, il est comme les autres sens, plus ou moins délicat selon les individus.

Il sera toujours facile de reconnaître le somnambulisme aux caractères que je viens d'en tracer; mais un objet sur lequel je ne saurais trop insister, est la prudence du magnétiseur, car un somnambule bien conduit se perfectionne, tandis qu'un autre mal dirigé, perd ses facultés instinctives ou s'égaré.

La direction des somnambules n'étant point ici mon objet, je renvoie à l'un de nos prochains numéros, où j'exposerai tout ce que l'expérience a appris aux magnétiseurs exempts d'un fol enthousiasme.

J'ai indiqué les procédés les plus essentiels du Magnétisme; je ne puis plus que recommander la persévérance à ceux qui voudront les employer. On entreprend souvent une terrible tâche en se chargeant d'un malade: je dois encore en prévenir; et si les résultats qu'on obtient sont satisfaisans; ce n'est qu'en y em-

ployant toutes les forces de son âme (1) ; ce n'est qu'en donnant essor à cette *charité*, émanation divine du Créateur, et qu'à bon droit on reconnaît pour la première des vertus.

Quelques magnétiseurs prétendent avoir rendu somnambules des personnes bien portantes : le fait peut être vrai ; je ne l'ai jamais constaté, parce que je n'aime point à faire des essais ; mais il mérite d'autant plus l'attention, qu'il contrarie toutes les théories (2). Sans vouloir ici le combattre, je ferai observer seulement que souvent des personnes qui se croient bien portantes ont un germe de maladie qui doit se

(1) Voici comment s'exprime à ce sujet le comte de Lutzelbourg dans les *Annales de la Société de Strasbourg*.

« Tout magnétiseur qui apporte un esprit incertain, distrait dans les crises somnambuliques, qui ne donne pas les crises ou les remèdes tels qu'ils sont demandés, et aux heures indiquées, qui fait travailler la tête du malade mal-à-propos, pour satisfaire sa curiosité ou celle des autres, se soumet lui et le Magnétisme qu'il dégrade, au blâme et au ridicule ; il court le risque éminent de tuer son malade ou de le rendre fou : il devient donc, je le dis sans ménagement, homicide de l'être qui s'est abandonné à lui. »

(2) Nous donnerons incessamment l'exposé de ces théories.

développer avec le temps; qu'étant somnambules, elles ne l'aperçoivent pas toujours de suite, que cette idée de santé entrant fortement dans la tête du magnétiseur, il tourne les idées de son somnambule sur d'autres objets; ce qui l'empêche d'apercevoir son mal, et que le résultat de tout cela, est que la personne tombe tout-à-coup malade, d'autant plus fortement, que le Magnétisme contribue alors à l'accroissement du mal sans agir contre lui. Je puis citer plusieurs exemples à l'appui de ce que j'avance. Je me bornerai à deux.

M. Mouillesaux, secrétaire de la Société de Strasbourg, raconte dans l'un de ses rapports à cette Société, qu'entraîné par le désir de magnétiser, il avait produit des effets sur une jeune personne bien portante; effets qui avaient été jusqu'au somnambulisme. Étonné de cette sensibilité extraordinaire, il jugea qu'il devait y avoir une cause non apparente de maladie; il força la somnambule à s'occuper d'elle-même, et il apprit qu'elle était menacée d'avoir dans deux mois une attaque de rhumatisme universel (1).

Si M. Mouillesaux s'en était tenu à croire

---

(1) Voyez les *Annales de la Société Harmonique des Amis réunis de Strasbourg*.

cette jeune personne bien portante, et qu'il eût tourné ses idées sur d'autres objets que sa santé, il est probable qu'il n'aurait su qu'elle était malade que lorsqu'il n'y aurait plus eu de remède.

Le second exemple que je vais citer est un fait qui m'est arrivé. Je magnétisai et rendit somnambule une jeune personne qui se plaignait de maux d'estomac. Elle me dit constamment pendant qu'elle était en crise qu'elle se portait très-bien, et que ses maux d'estomac n'étaient qu'accidentels. Je la crus : elle venait tous les jours voir un malade que je traitais, et tous les jours je la mettais en crise pour plaisanter. Cela durait depuis deux mois, lorsqu'il se déclara chez elle une maladie de poitrine. J'eus le bonheur de la guérir; mais j'en obtins cependant le reproche de ne pas l'avoir forcée d'examiner son mal, qu'alors elle aurait vu.

Si ces exemples peuvent rendre plus circonspect, j'aurai atteint mon but.

#### DE LAUSANNE.

Les personnes qui n'ont souscrit que pour le premier trimestre, sont invitées à faire passer au Bureau de rédaction, le montant du renouvellement de leur souscription, avant le premier octobre prochain, si elles ne veulent éprouver du retard dans l'envoi de ces Annales.

---

**TABLE DES MATIÈRES**

*Contenues dans les six numéros du premier trimestre.*

|  |               |
|--|---------------|
| <b>I</b> NTRODUCTION.  | <i>Pag.</i> 3 |
| HISTOIRE du Magnétisme animal ( 1 <sup>er</sup> article ), par<br>M. A...  | 13            |
| CURES. Principes préliminaires , par M. de Lau-<br>sanne.  | 21            |
| <i>Cure d'une goutte.</i>  | 30            |
| ANALYSE d'ouvrages , théories , etc.   | 31            |
| VARIÉTÉS. Rapport fait dans le <i>Journal de Mé-</i><br><i>decine</i> , concernant le Magnétisme.                                  | 33            |
| <i>Catalogue</i> des ouvrages français publiés sur le Ma-<br>gnétisme animal depuis 1776 jusqu'en 1814.                            | 36            |
| HISTOIRE du Magnétisme animal ( 2 <sup>e</sup> article ), par<br>M. A....  | 49            |
| <i>Traitement</i> d'une suite de couches , par M. A. de<br>M....   | 60            |
| <i>Observations</i> sur cette cure.  | 70            |
| <i>Recherches</i> sur les opinions et les pratiques ancien-<br>nes qui se rapportent au Magnétisme animal ,<br>par M. de Lausanne. | 75            |
| <i>Dialogue</i> entre un Médecin et un Magnétiseur , par<br>M. C....a.   | 87            |

|   |     |
|---|-----|
| <b>HISTOIRE du Magnétisme animal (3<sup>e</sup> article), par M. A...</b>   | 97  |
| <i>La Nature dévoilée, ou description faite par une Somnambule, des progrès et de l'accroissement de sa grossesse, depuis l'époque de quarante-deux heures de la conception (1<sup>re</sup> partie), par de P...l, ancien capitaine d'artillerie.</i> | 103 |
| <i>Note latine sur la manière dont se fait la conception.</i>   | 107 |
| <i>Note sur cette première partie, par M. de J...s.</i>   | 125 |
| <i>De la Clairvoyance des Somnambules, par M. Deleuze.</i>  | 129 |
| <b>HISTOIRE du Magnétisme animal (4<sup>e</sup> article), par M. A...</b>   | 145 |
| <i>Suite et fin de la description faite par une Somnambule, des progrès de sa grossesse.</i>  | 155 |
| <i>Observation sur ce récit.</i>  | 164 |
| <i>Cure de M. Huart du Parc, avocat au conseil, écrite par lui-même.</i>  | 165 |
| <i>Observations sur cette cure.</i>   | 171 |
| <i>Des procédés magnétiques (1<sup>er</sup> article), par M. de Lausanne.</i>   | 175 |
| <i>De l'Incrédulité, par M. du Commun.</i>  | 188 |
| <i>Avis aux Souscripteurs.</i>  | 192 |
| <b>HISTOIRE du Magnétisme animal (5<sup>e</sup> article), par M. A...</b>   | 193 |
| <i>Traitement des suites d'une indigestion, par M. Lamile.</i>  | 203 |
| <i>Observation sur ce traitement.</i>   | 217 |
| <i>Examen du Magnétisme animal, par M. du Commun.</i>   | 218 |

*Recherches* sur l'analogie des phénomènes du Magnétisme , avec les autres phénomènes de la nature ; et conjectures sur le principe de l'action magnétique , par M. Deferze. 225

**HISTOIRE** du Magnétisme animal (6<sup>e</sup> article ), par M. A... 241

*Cure* de M. Hébert , de Merlerault , département de l'Orne , par M. du Commun. 255

*Suite* des procédés magnétiques , par M. de Lausanne. 272



*Errata des six numéros.*

| Pag. | lign. |   |
|------|-------|---|
| 15,  | 11,   | était médecin, <i>lisez</i> est médecin.  |
| 20,  | 2,    | matières confuses, <i>lisez</i> notions confuses.                                     |
| 30,  | 5,    | 1814, <i>lisez</i> 1813.  |
| 37,  | 3,    | Caultet, <i>lisez</i> Caultet.  |
| 38,  | 29,   | 1789, <i>lisez</i> 1783.  |
| 39,  | 15,   | 1775, <i>lisez</i> 1785.  |
| 40,  | 11,   | 154 p., <i>lisez</i> 144 p.   |
| »,   | 15,   | 1780, <i>lisez</i> 1783.  |
| 41,  | 12,   | 14 p., <i>lisez</i> 24 p..  |
| »,   | 21,   | 1786, <i>lisez</i> 1784.  |
| »,   | 15,   | Thardy de Montravet, <i>lisez</i> Tardy de Montravel.                                 |
| 42,  | 4,    | M. de Besançon, <i>lisez</i> M.... Besançon, etc.                                     |
| »,   | 5,    | 1789, <i>lisez</i> 1787.  |
| »,   | 9,    | 1785, <i>lisez</i> 1783.  |
| 43,  | 11,   | les découvertes, <i>lisez</i> la découverte.  |
| »,   | 12,   | P. A. Mesmer, <i>lisez</i> F. A. Mesmer.  |
| »,   | 26,   | Peletin, <i>lisez</i> Petetin.  |
| 44,  | 3,    | 1783, <i>lisez</i> 1784.  |
| 45,  | 4,    | Bouzais, <i>lisez</i> Bourzeis.   |
| 46,  | 6,    | Faculté, <i>lisez</i> Société.  |
| 47,  | 2,    | 1782, <i>lisez</i> 1784.  |
| 48,  | 6,    | in-8°, 86 p., 1785, <del><i>lisez</i></del> in-4°, 80, 1784.                          |
| 51,  | 19,   | semblable aux, <i>lisez</i> semblable à quelques.                                     |
| 100, | 85,   | quelques, <i>lisez</i> des.   |
| 148, | 17,   | Rocheminois, <i>lisez</i> Rominais.   |
| 154, | 8,    | déjà acquise, <i>lisez</i> déjà acquis.   |
| 168, | 8,    | où on me tenait, <i>lisez</i> en me tenant.   |
| 172, | 7,    | étaient disparu, <i>lisez</i> étaient disparus.                                       |
| 191, | 19,   | de faire un traitement, <i>lisez</i> de suivre un traitement.                         |
| 192, | 6,    | de la note, qui les concernent, <i>lisez</i> qui les concerne.                        |
| 207, | 26,   | sacrifier son estomac, <i>lisez</i> fortifier son estomac.                            |
| 240, | 4,    | de l'Errata, il y a dans quelques exemplaires où me tenait, <i>pour</i> où me tenant. |

# ANNALES

DU

## MAGNÉTISME ANIMAL.

SECOND TRIMESTRE.

---

, 1<sup>er</sup> octobre 1814.

---



A PARIS ,

AU BUREAU DE RÉDACTION ,

rue des Cinq-Diamans , n° 27.

---

1814.

---

Le prix de la souscription est, franc de port pour toute la France, de

8 fr. pour trois mois,  
15     pour six mois,  
26     pour l'année.

Il paraît deux Numéros par mois.

ON SOUSCRIT CHEZ LES ÉDITEURS :

M. DE LAUSANNE, rue des Cinq-Diamans, n° 27 ;  
M. DU COMMUN, rue Vantadour, n° 1.

---